

Le CQA propose une nouvelle offre de service afin de soutenir les organisations dans une gestion intégrée et prévisionnelle des risques

Montréal, le 5 février 2016 – Le Conseil québécois d'agrément (CQA) propose une nouvelle offre de service afin de soutenir les organisations dans une gestion intégrée et prévisionnelle des risques. Son offre de service dans ce domaine se décline en plus d'une centaine d'éléments d'observation sur la sécurité et la salubrité, d'un audit commenté sur les problématiques de sécurité et de salubrité observées et d'un outil de gestion prévisionnelle des risques. Chacune de ces composantes peut être retenue seule ou de façon combinée en fonction des besoins des organisations.

La sécurité et la salubrité dans les milieux d'hébergement

Dans un contexte en pleine évolution, le CQA a bonifié son programme de gestion intégrée et prévisionnelle des risques en fonction des besoins des différents milieux afin de soutenir les organisations dans l'identification des dysfonctionnements à risque et dans la mise en place d'actions préventives/correctives efficaces. Comme on le sait, la maîtrise des risques constitue une responsabilité qui incombe aux organisations publiques et privées.

La sécurité et la prévention des infections dans les lieux physiques où séjournent les personnes vulnérables représentent un élément important de leur qualité de vie. De telles conditions sont recherchées sur une base permanente puisqu'elles favorisent la prévention des situations à risque telles que les chutes, les accidents, la transmission possible d'infections, etc.

Tenant compte des caractéristiques et des besoins spécifiques des personnes hébergées, tant dans le secteur public que privé, le CQA leur porte une attention particulière. Ainsi, dans le but de répondre aux obligations légales et réglementaires applicables et de se référer aux bonnes pratiques reconnues, le CQA réalise, à la demande des organisations, des audits afin de s'assurer que les milieux d'hébergement sont à la fois sécuritaires, fonctionnels et sains. Ces visites peuvent être planifiées en tout temps et ne se limitent pas aux visites d'agrément.

« L'entreprise gagnante est celle qui s'attache à identifier les risques impliqués dans la réalisation de ses objectifs et les gère pour garantir un résultat positif. »

- Kevin W. Knight, président du groupe de travail de l'ISO

Audit sécurité et salubrité dans les milieux d'hébergement

Réalisée par un auditeur du CQA, indépendant et neutre, une visite d'observation dans les milieux d'hébergement évalue le degré de conformité des lieux physiques, des installations et des équipements. Elle repose sur 126 éléments d'observation dont 85 en lien avec les lois, règlements et normes, et 41 en relation avec les bonnes pratiques reconnues. La visite d'observation du CQA dans les établissements et organismes est une démarche proactive qui leur permet de se donner les moyens d'identifier et minimiser les risques potentiels pour leur clientèle et leur personnel.

À la suite de cette visite, l'organisation dispose d'un diagnostic approfondi sur la sécurité, l'hygiène et la salubrité dans ses installations, donnant lieu à un rapport détaillé et à un bilan chiffré.



Présentation animée sur l'offre de service audit/diagnostic sécurité et salubrité.

Gestion prévisionnelle des risques

Conscient que le nombre d'incidents et d'accidents fait l'objet d'une attention particulière de la part des établissements et des organismes publics et privés, le CQA a développé un outil de gestion prévisionnelle des risques. Cet outil vient compléter les audits/diagnostics de salubrité et de sécurité et favorise la mise en place d'actions correctives et préventives permettant de sécuriser les milieux de vie et ainsi diminuer les risques potentiels.

Le tout nouvel outil d'analyse des risques permet aux organisations d'évaluer les criticités et les impacts potentiels des éléments identifiés non conformes ou non satisfaisants au cours de la visite. Après avoir analysé les criticités des risques, un module de l'outil de gestion prévisionnelle des risques permet d'évaluer l'efficacité des actions préventives/correctives mises en place via un tableau de bord (méthodologie AMDEC).



Présentation animée sur le programme de gestion prévisionnelle des risques.

Source : Conseil québécois d'agrément

Renseignements :

André Prévost

Conseiller aux affaires corporatives

Téléphone : 514 499.6996 poste 260

Sans frais : 1 866 499.6996 poste 260

andre.prevost@cqaqualite.ca